BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

Décision n° 43387 du 25 octobre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

NOR: INTJ1725737S

Le commandant de la région de gendarmerie du Grand Est et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 48365 du 1er décembre 2016 (NOR: INTJ1630345S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er décembre 2017 :

Delattre Yann NIGEND: 154826 NLS: 8012521

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er décembre 2017 :

D'Inca Jean-Charles NIGEND: 176642 NLS: 8028829

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 25 octobre 2017.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie du Grand Est et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est, B. JOCKERS